

19 ans de Pavillon Bleu

Pour la dix-neuvième année consécutive, Carcans a obtenu pour 2013 le fameux Pavillon Bleu, cet étendard fièrement arboré au vu et au su de tous. Grosse satisfaction communale pour trois raisons :

- a continuité donc, démonstration d'une politique constante et sans faiblesse ;
- la récompense est une fois encore donnée à toutes les stations sans exception, lacustres et océanes, preuve d'équité dans le traitement ;
- répétons-le : le Pavillon Bleu n'est pas accordé par le

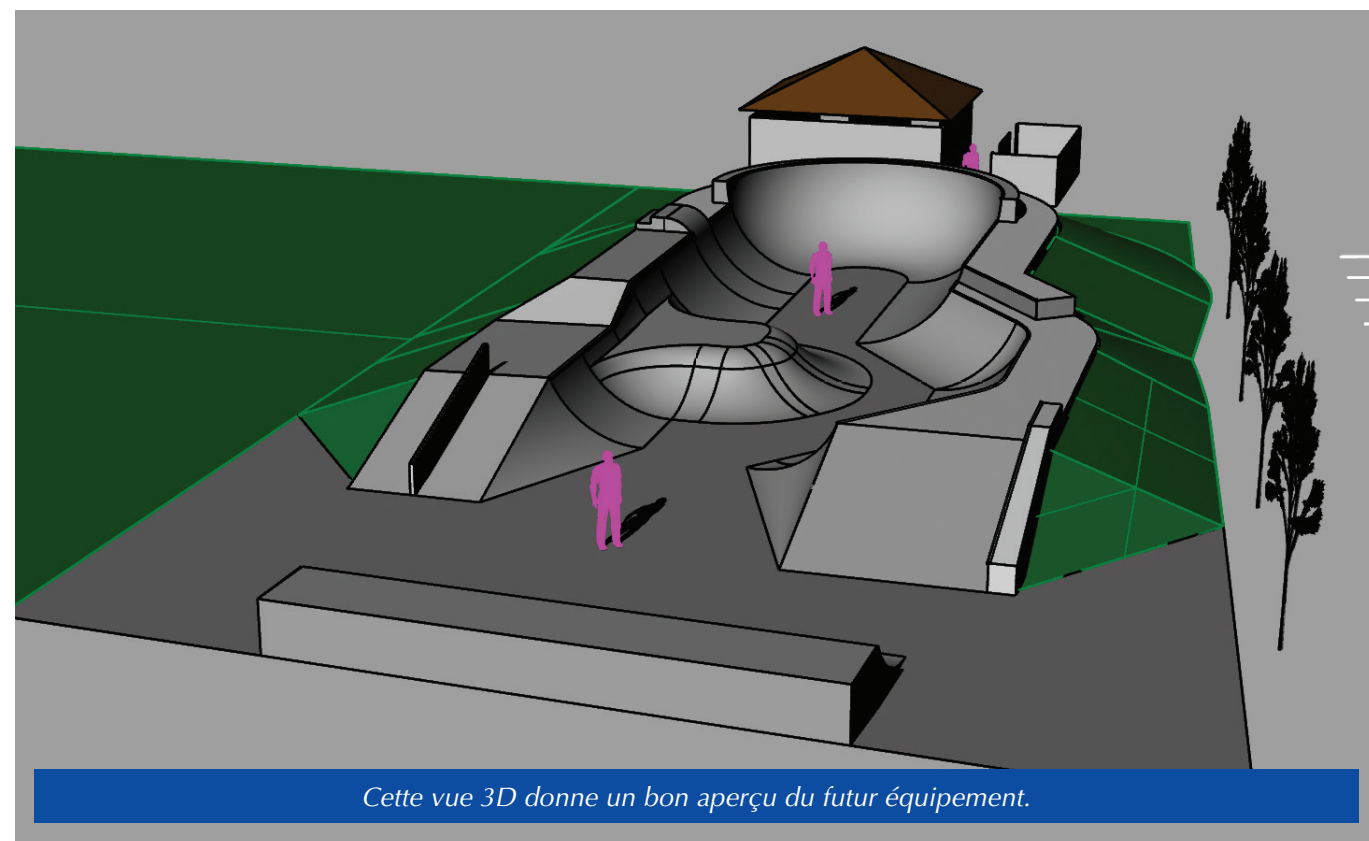
ciel est de la même couleur, mais parce que Carcans a répondu favorablement à des dizaines de critères de sélection, qui vont de la qualité de l'eau aux multiples mesures d'hygiène et de service. Hisser ce drapeau drapeau européen, c'est affirmer discrètement que les choix municipaux sont judicieux. Enfin, grâce à la notoriété grandissante du site Internet de Médoc Océan, les Européens du Nord, si sourcilieux sur la qualité des plages, sauront qu'à Carcans il y a une tradition de 20 ans de travail de «pros».

BIENTÔT, UN SKATE-PARK

Les sports de glisse s'enrichissent d'un nouvel équipement

Le Conseil municipal a décidé la toute prochaine construction d'un skate-park, équipement sportif destiné prioritairement aux adolescents, adeptes notoires de la planche à roulette, mais – pourquoi pas ? – ouvert à tous. Cette infrastructure légère mais visible est forcément une nouveauté dans tous les sens du terme, puisque l'actuelle jeune génération est la première à l'utiliser. Elle se présente sous la forme de bosses plus ou moins douces sur lesquelles le pratiquant évolue en tentant de réaliser des figures de plus en plus compliquées au fur et à mesure que la maîtrise progresse. Bien dessinée et bien réalisée (comme ce sera le cas !), elle est donc le terrain

de jeu rêvé et le point focal où se rassemblent les jeunes et... les moins jeunes mi-admiratifs, mi-souriants. En outre, comme on se plaint parfois du bruit que font les roulettes mal huilées, surtout en un temps où la lutte contre les nuisances sonores s'intensifie (lire par ailleurs), un skate-park permet l'éloignement et la concentration, donc la quiétude. Ce nouvel équipement utilisera 680 m2 et sera essentiellement constitué de béton. Conçu par un spécialiste, à l'instar d'un parcours de golf, il se présente comme un «bowl» ouvert (l'anglais domine ici aussi), autorisant son utilisation par les débutants comme par les briscards



Cette vue 3D donne un bon aperçu du futur équipement.

SIGNATURE DU SAGE/NATURA 2000

Un atout fort pour l'environnement



M. le Préfet parafant les documents sous le regard de Mme la Député, Pascale Got et d'Henri Sabarot, Maire.

Le 15 mars, Carcans et Henri Sabarot, Maire et Président du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux des Lacs médocains (SAGE) ont accueilli M. Michel Delpuech, Préfet d'Aquitaine, pour signer les arrêtés préfectoraux préalables à la mise en œuvre du Document d'Objectif, Natura 2000. M. Jean-Marc Michel, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au ministère de l'Ecologie, avait tenu à assister à cette reconnaissance de l'engagement local en faveur du développement durable. Comment en est-on arrivé à ce beau résultat ? En 1999, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne mène une étude identifiant les enjeux d'une politique de gestion sur ce bassin-versant et mettant en évidence la nécessité de réaliser un schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Après plusieurs années de concertation coordonnées par le SIAEBVELG, le premier SAGE a été approuvé par un arrêté préfectoral en 2007. Il regroupe les 100.000 hectares du bassin-versant des lacs, les 13 communes du SIAEBVELG, 500 kilomètres de cours d'eau, deux lacs (Hourtin-Carcans,

6.200 hectares, et Lacanau, 2.300 hectares) ainsi que le canal des étangs qui se jette dans le bassin d'Arcachon. Suite à la modification de la loi sur l'eau en 2006 et à la nouvelle délimitation des zones vertes par le SDAGE Adour-Garonne en 2009, notre SAGE devait être révisé. L'étude a été lancée en janvier 2010 avec le souhait d'engager dans le même temps l'élaboration des documents Natura 2000. Objectif commun : préserver la biodiversité dans les zones humides autour des lacs médocains en maintenant vivantes toutes les activités économiques ou récréatives sur ce périmètre. Cette nouvelle concertation avec l'ensemble des partenaires a été portée par le SIAEBVELG à partir de mars 2010, puis, après plus de 25 réunions de travail et une enquête publique, les documents ont été approuvés à l'unanimité trois ans plus tard par les comités de pilotage locaux. Précisons enfin que le Document d'Objectifs est à la fois un document de diagnostic et d'orientation, sanctuarisation pour la gestion des sites Natura 2000. Il est donc la référence et le garant.

PLAN CANICULE

Ne pas hésiter à s'inscrire. Dans le cadre du plan canicule mis en place du 1er juin au 31 août 2013, la Municipalité instruit un registre nominatif des personnes :

- âgées de 65 ans et plus,
- âgées de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail,
- adultes handicapés bénéficiant d'un des avantages prévus par le Code d'Action Social et Familial (AAH, ACTP, Carte d'Invalidité, Statut de Travailleur Handicapé) ou d'une pension d'invalidité.

Ce registre permettra aux services sanitaires et sociaux de déclencher les interventions nécessaires en cas de la mise en place d'un plan d'alerte d'urgence. Les personnes concernées peuvent s'inscrire sur ce registre en Mairie. Contact : Sophie BONNEL, coordinatrice sociale. Tel : 05.56.03.90.20

MOINS DE BRUIT...

Afin d'atténuer sensiblement les nuisances sonores, la préfecture de la Gironde a pris un nouvel arrêté sur les «bruits de voisinage» incluant les activités et loisirs privés, ainsi que les travaux professionnels, même agricoles et ce, selon des horaires précis. L'observation évidente et générale des règles de savoir-vivre dispenserait certainement d'avoir recours à des réglementations, toutefois, pour plus de sécurité, l'arrêté est consultable en mairie.



Journal Municipal d'Information. Mai 2013

"Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit"

SÉANCES DES 7 MARS ET 15 AVRIL 2013

Chaque chose en son temps

En recevant ici, récemment, M. le préfet d'Aquitaine et le directeur général de l'aménagement et de la nature au ministère de l'écologie pour la signature paraphant la qualité de l'apport du SAGE des Lacs Médocains dans le Document de référence de Natura 2000, nous étions quelques uns à mesurer le chemin parcouru.

Il n'y a pas si longtemps, en effet, la culture dominante considérait les ruraux que nous sommes, au mieux comme des défenseurs opiniâtres de traditions, au pire comme des attardés. Un patient travail de reconquête, des territoires comme des esprits, a permis aux «analphabètes» de faire admettre le bien-fondé de leurs choix, puis de rédiger des documents officiels. Nous avons su faire valoir nos différences, sans renierment et sans claquer les portes. Cette réminiscence obligée, heureuse et souriante, fut une parenthèse en ce début de 2013, aussi morose économiquement et socialement que le fut 2012 et qui le sera encore en 2014, nous dit-on. Ainsi, le sens de la durée, la patience, l'art de conjuguer le temps, ne sont plus l'apanage de l'agriculteur, du forestier ou du chasseur, mais doivent bon gré mal gré devenir la marque de chacun.

L'investissement reste productif : les impôts locaux n'augmentent pas

La gestion communale est chez nous toujours en harmonie avec ce rythme, aussi inné qu'inéluctable. Bien entendu, depuis le premier mandat, nous savons que Carcans existait avant et existerait après, qu'une logique se dégageait naturellement, passant par le «gros œuvre», puis par les «finitions». Donc, aujourd'hui, soit des années plus tard, alors qu'une partie de la population risque d'encaisser le contre-coup des difficultés, nous ne sommes plus enchaînés par des gros investissements impératifs. L'essentiel a été fait en temps voulu. Donc, nous pouvons nous concentrer sur les services directs aux concitoyens.

Le premier et non le moindre a consisté à maintenir inchangés les taux de la fiscalité locale. La rareté de l'argent conjuguée à l'érosion constante des participations extérieures donnaient assez d'arguments pour justifier une hausse, pourtant. Une seule considération dans nos brefs débats : quand un effort doit être fait, il faut donner l'exemple.

On notera tout de même qu'aucun

programme ne subit la moindre amputation ou le moindre report. L'investissement demeure à un niveau élevé, ce qui est juste puisqu'il est axé sur les services aux Carcans et au développement régulier de nos sources de recette, qu'il s'agisse du tourisme, avec une attention soutenue au camping municipal, ou qu'il s'agisse de la forêt communale qui, parfaite démonstration de la nécessaire patience, retrouve année après année ses couleurs et sa fonction productrice.

Il y aura même du spectaculaire dans notre recherche d'une qualité de vie pour tous. Un skate park va voir le jour, dédié aux ados, tremplin vers des sports de glisse qui mêlent notre jeunesse à celle venue d'autres cieux. Certes, ce n'est pas sur notre littoral médocain que l'on trouvera les preuves les plus tangibles de la crise, mais ce n'est pas une raison suffisante pour être insouciant. Plus que jamais, la Commune reste à l'écoute de l'ensemble de la population, sans autre motivation que d'être utile. Avec un seul souhait : que notre disponibilité s'avère superflue.

Henri SABAROT

Maire de Carcans
Président de la Communauté
de Communes des Lacs Médocains

Fiscalité locale 2013

	Taxe d'habitation	Foncier non bâti	Foncier bâti
Carcans	8.92	31.90	11.72
Hourtin	13.05	32.78	19.48
Lacanau	10.03	27.62	18.17

Le site de votre commune - www.carcans.fr - votre site

SÉANCE DU 7 MARS 2013

PRESENTS : Henri SABAROT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Patrick MEIFFREN, Marie-Délie DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT.

EXCUSES : Éloïse CHARLOT (pouvoir à Christian MARBOEUF) ; Jean-François DARTIGUES (pouvoir à Patrick BERRON) ; William CUDELOU (pouvoir à Dominique FEVRIER) ; Corinne CHARRIER (pouvoir à Henri SABAROT) ; Florence LABATUT (pouvoir à XXX) ; Pierre JACOB (pouvoir à Patrick MEIFFREN) ; Michel MOREAU (pouvoir à Robert DELIESSCHE).

Ordre du Jour

1 - Avance de trésorerie du Budget principal vers celui des Services commerciaux.

Au cours du premier semestre 2013, le budget des Services commerciaux doit faire face au paiement des salaires, des annuités d'emprunts et du fonctionnement courant, avec pour seules recettes les acomptes de réservations liés aux locations de la prochaine saison,

Aussi, malgré l'excédent prévisionnel 2012, dont l'utilisation est réservée aux travaux d'extension de l'accueil du Camping, la régie se voit confrontée à une trésorerie insuffisante..

Il est donc proposé - et approuvé - d'autoriser jusqu'au 30 juin 2013 une affectation provenant du budget principal d'un montant de 200.000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

SÉANCE DU 15 AVRIL 2013

PRESENTS : Henri SABAROT, Éloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Marie-Délie DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT, Michel MOREAU.

EXCUSES : Florence LABATUT (pouvoir à Dominique FEVRIER).

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal des séances du 12/12/2012 et du 07/03/2013 - Aucune observation

Compte rendu des décisions du Maire

Dépenses liées à l'enfouissement des réseaux électriques, routes du Lac et de Lacanau ; concessions de terrain et de logement.

Délibérations budgétaires

L'ensemble des budgets de la Commune avait été examiné en détail lors des réunions de bureau et « toutes commissions », tenues les 22 et 26 mars et le 4 avril. Le Conseil a eu à se prononcer successivement sur les comptes de gestion 2012, les comptes administratifs 2012, l'affectation des résultats 2012 et les budgets primitifs 2013 de chaque établissement. M. le Maire remercie le service comptable et l'ensemble des autres services pour le travail accompli.

1 à 8. Approbations des comptes de gestion de l'ensemble des Budgets. Tous déclarés conformes.

9 à 16. Approbations des comptes administratifs de l'ensemble des Budgets. Tous approuvés à l'unanimité.

17. Bilan de la politique foncière 2012.

En application d'une circulaire interministérielle de 1996 stipulant que « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2.000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal », il s'agissait d'acter les ventes de l'an dernier de terrains « de l'ancienne ZAC », pour un montant de 834 113, 72 €.

18 à 25 . Affectations du résultat des différents budgets

Toutes adoptées.

26. Taux d'imposition 2013.

Lire les taux inchangés, par ailleurs.

27. Budget Primitif, Ville 2013.

La section de Fonctionnement est équilibrée, tant en dépenses qu'en recettes à 4.565.502 €.

BUDGETS COMMUNAUX 2013

Investissements utiles et diversifiés

Embellissement, sécurité, école, sports, tourisme et forêt : les finances communales restent centrées sur l'efficacité

1. BUDGET VILLE

a. Convention d'aménagement de Bourg : 1.441.305 €.

Tranche n°3 : requalification de l'entrée Est (route de Maubuisson)

Tranche n°4 : requalification de l'entrée Sud (Route de Lacanau)

b. Mobilier scolaire et culturel (école, salle de la Bugade) : acquisition de tables et chaises : 37.910 €.

c. Police Municipale : acquisition d'une vedette nautique : 20.500 €.

d. Bâtiments : programme d'entretien écoles, ateliers

municipaux, logements postes, gymnase... : 130.381€.

e. Tennis : réfection des cours du Bourg (50.000 €) et de 1 cours Maubuisson (25.000 €).

f. Eclairage public : programme d'entretien. 40.000 €.

g. Jeunesse : création d'une zone ludique avec Skate Parc au Bourg : 150.000 €.

2. BUDGET FORET

a. Acquisition d'un tracteur et d'un broyeur pour l'entretien de la forêt et du marais : 85.000 €.

3. BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

a. Divers travaux d'entretien : 122.377 €.

b. Réfection du lagunage du Bourg : provision de 328.672 €

c. Travaux de réfection des canalisations de la route de Maubuisson (liée à la CAB) et de l'entrée de Bombannes : 131.000 €.

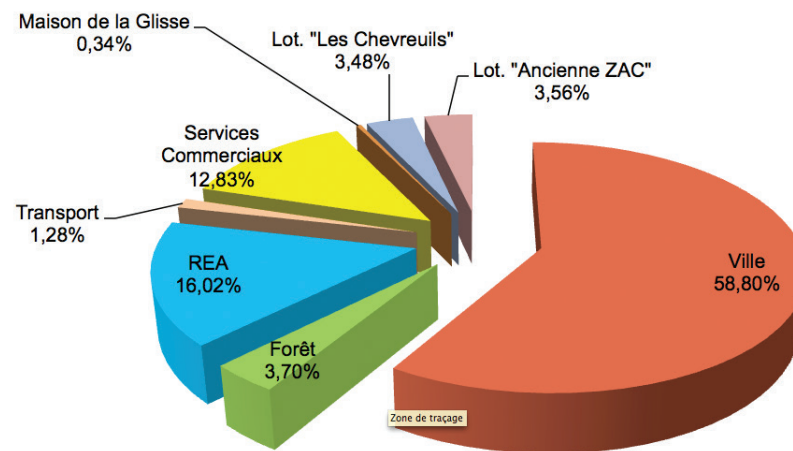
4. BUDGET SERVICES COMMERCIAUX

a. ESTRAN : divers travaux d'amélioration et de confort (chauffage/ climatisation et infrastructures) : 258.000 €.

b. Village vacances : Aménagement d'une buanderie (25.000 €).

Répartition proportionnelle des 8 budgets

BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL	%
Ville	2 904 693,00 €	4 565 502,00 €	7 470 195 €	58,80%
Forêt	196 135,00 €	273 550,00 €	469 685 €	3,70%
REA	1 188 790,00 €	847 057,00 €	2 035 847 €	16,02%
Transport	43 895,00 €	118 535,00 €	162 430 €	1,28%
Services Commerciaux	525 271,00 €	1 104 369,00 €	1 629 640 €	12,83%
Maison de la Glisse	9 961,00 €	33 791,00 €	43 752 €	0,34%
Lot. "Les Chevreuils"	15 625,00 €	426 000,00 €	441 625 €	3,48%
Lot. "Ancienne ZAC"	151 728,00 €	300 016,00 €	451 744 €	3,56%
TOTAL SECTION	5 036 098,00 €	7 668 820,00 €	12 704 918 €	100,00%



La section d'Investissement est équilibrée à 2.904.693 €

(concerts investissements ci-après).

28. Budget Primitif, Eau-Assainissement 2013.

Sections d'Exploitation (équilibrée à 847 057 €) et d'Investissement (équilibrée à 1.188.790 €). Sans augmentation de la part communale payée par les abonnés.

29. Budget Primitif, Forêt 2013.

Section de Fonctionnement équilibrée à 273.550 €, d'Investissement à 196.135 €

30. Budget Primitif, Transport 2013.

Section d'Exploitation équilibrée à 118.535 €, d'Investissement à 43.895 € À noter, gratuité complète pour les familles pour tous les transports scolaires.

31. Budget Primitif, Maison des Sports de Glisse 2013.

Sections de Fonctionnement équilibrée à 33.791 €, d'Investissement à 9.961 €.

32. Budget Primitif, Services commerciaux 2013 (camping,

village vacances, Estran).

Adoption des sections, Exploitation à 104.369 € et Investissement à 525 .271 €, y compris les trois tranches de restructuration du Camping Municipal.

33. Budget Primitif, Lotissement de l'ancienne ZAC 2013 (à Maubuisson).

Section de Fonctionnement équilibrée à 300.016 €, section d'Investissement à 51.728 €. Adopté.

34. Budget Primitif, Lotissement Les Chevreuils 2013 (au Pouch).

Adoption de la section de Fonctionnement équilibrée à 426.000 € et de la section d'Investissement à 15.625 €.

Autres délibérations

35. Subventions communales 2013.

Comme chaque année vote des subventions aux associations locales. 42 associations sportives, culturelles et patriotiques bénéficient d'une dotation globale de 75 000 €.

36. Personnel communal, avancements de grade.

Modification du tableau des emplois communaux afin de prendre en considération huit avancements de grade, ancienneté et valeur professionnelle.

37. Emplois saisonniers.

Comme chaque année pour la préparation et au bon déroulement de la saison touristique, il convient de procéder au recrutement des effectifs de renfort, de manière progressive et dégressive dans le temps : onze adjoints techniques de 2ème classe, 1 adjoint administratif de 2ème classe, 1 adjoint d'animation de 2ème classe, 4 adjoints administratifs de 2ème classe pour la police municipale, ainsi que 6 adjoints administratifs de 2ème classe au camping.

38. Création d'emploi.

Le dispositif Emplois d'Avenir a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes âgés de moins de 25 ans sans emploi, non qualifiés, par leur

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Des projets qui avancent ! Toujours très motivés, les membres des deux commissions du Conseil Municipal des Jeunes se réunissent à raison d'une fois par mois pour faire avancer leurs projets :

- La commission Sport a travaillé sur le projet d'aménagement d'un Skate Parc en s'appuyant sur l'expertise technique de Luc Bourdin de la Fédération Française de Roller et Skating, pour définir les caractéristiques techniques du futur aménagement.

- La commission Animation/ Culture et Alimentation a fait le choix de s'investir pleinement à la préparation de la manifestation Carcan'Scène. (réalisation des décors et participation au staff des bénévoles en charge de l'encadrement).

STRUCTURE ENFANCE ET JEUNESSE

• Dossier d'inscription (vacances été 2013 et année scolaire 2013-2014). Dossier à retirer en Mairie à compter du 29 avril et à retourner dûment complété à l'accueil de la mairie.

Ce dossier est indispensable pour valider l'inscription des enfants fréquentant l'une des structures Enfance et Jeunesse.

• ALSH été 2013 (8 juillet – 2 septembre). Inscriptions du 18 mai au 17 juin. Programmes d'activités disponibles en Mairie et auprès des structures Enfance Jeunesse à compter du 13 mai.

RYTHMES SCOLAIRES

Prudent d'attendre 2014. Le retour à la semaine scolaire de 4 jours et demi devait entrer théoriquement en vigueur à la rentrée (septembre 2013). Mais il est possible de le différer d'une année, après consultation de l'autorité organisatrice. Or, il est rapidement apparu que la Commune n'avait pas les moyens de mettre en œuvre la réforme dès cette rentrée. Pourquoi ?

Nombreuses incertitudes concernant l'encadrement des activités, conséquences financières induites par des recrutements, faibles compensations annoncées, d'autant qu'elles ne sont pas pérennes et enfin, nécessité de « construire un Projet éducatif territorial », inenvisageable dans ces conditions. En outre, nombre d'inconnues demeurent : la question de la restauration scolaire du mercredi, la nécessaire restructuration de l'ALSH, les modalités d'organisation et de financement du transport des élèves les mercredis, la question des locaux, les problèmes logistiques et l'éventuelle participation financière des familles pour les 3 heures hebdomadaires d'accueil à assurer. Cet ensemble de raisons a conduit la Commune à solliciter le report de la mesure à la rentrée 2014 et de demander l'avis de l'Inspecteur académique.

recrutement dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale. L'Etat prend en charge 75% de la rémunération.

Dans ce cadre, et afin de faire face à l'accroissement des missions du service Technique, un agent sera recruté pour une durée de 3 ans.

39. Enfouissement de réseaux.

Présentation du projet à souscrire avec France-Télécom définissant les modalités de l'opération de dissimulation du réseau téléphonique sur une partie de la route du Lac et de la route de Lacanau, parallèlement aux travaux de la 4e tranche de la Convention d'Aménagement de Bourg.

Route du Lac : portion comprise entre la place du 11-Novembre et la piste de la Francille (1.863,00 € HT) . Route de Lacanau : portion comprise entre la Place des Combattants et la place de la Mattade (2.318,40 € HT).

40. Convention Carcan'scène.

Les services et matériels appartenant à la Commune et nécessaires au festival seront mis à disposition de l'EPIC Médoc Océan.

41. Cession de parcelles.

Jean-Robert Boyé cède pour l'euro symbolique deux parcelles contiguës à la résidence Les Jardins du Bourg pour une superficie de 256 m2.

42. Cap 33 2013.

Comme chaque année, une opération CAP 33 est organisée par la Commune, avec le soutien du Conseil Général, afin d'offrir au public estival et à la population locale un programme d'activités sportives durant la saison.

Elle sera renouvelée selon les perspectives établies par la Commission Vie Associative, Scolaire, Enfance et Jeunesse : au bourg, ainsi qu'à Maubuisson et à l'Océan, L'équipe sera composée de trois animateurs recrutés. Les divers tarifs sont consultables en mairie.

43. Nettoyage des plages, demande de subvention.

Aucune structure intercommunale n'ayant repris la compétence après la dissolution du Syndicat Intercommunal de Nettoyage des Plages Atlantiques, chaque commune sollicite isolément un financement auprès du Département, en avant-saison et pendant la saison. La dépense plafonnée éligible est de 70.000 €, montant de la demande carca-naise.

44. FDAEC, demande de subvention.

Il est proposé d'acquérir deux équipements indispensables à l'économie communale : un broyeur forestier pour 24.600 € HT et un nouveau tracteur pour 52.900 € HT et de solliciter la subvention afférente au FDAEC pour un montant de 43 493 €.

45. Syndicats intercommunaux, procédure de fusion.

Avis favorable au projet de statuts du nouveau Syndicat Mixte des Bassins Versants Centre Médoc-Gargouilh, issu de la fusion du SIBV du Centre Médoc et du SIBV du Gargouilh et du Grand Crastiau.

46. Transport d'électricité, liaison souterraine Hourtin-Lacanau.

Afin d'installer une ligne souterraine à Sainte-Hélène Sud RTE sollicite et obtient le droit de passage.

47. Jury d'Assises.

Tirage au sort annuel sur les listes électorales des six Carca-nais parmi lesquels seront déterminés les deux jurés.

QUESTIONS DIVERSES

Rencontre avec M. le Préfet de la Gironde. Le maire a évoqué les noyades à Lacanau et au Porge, le week-end précédent, alors que l'hélicoptère n'est pas encore affecté aux secours sur le littoral et que les plages ne sont pas encore surveillées. Henri Sabarot a fait part des difficultés rencontrées pour recruter des sauveteurs en avant-saison, d'autant que les moyens ne sont pas mutualisés en matière de surveillance et de sécurité des plages girondines. Rappel : les dépenses, civils et CRS, sont de l'ordre de un million d'euros pour la Communauté des Lacs Médocains, soit un tiers du budget annuel de fonctionnement.

Anciens Combattants. Michel Moreau suggère la pose d'une plaque commémorative, au niveau du parking public attenant à la pharmacie, en mémoire des anciens combattants d'Afrique du Nord. Le Conseil propose une mise en place lors des Journées du Patrimoine, en septembre prochain, en même temps que le baptême de différents lieux publics.

Par ailleurs, il est proposé que, dans le cadre des cérémonies du 8-Mai et du 11-Novembre, on fasse appel à trois musiciens (clairon, trompette, tambour), prestation préférable au système de sonorisation. Accord unanime.